

Daniel et Micheline **Gallandat**, à Démoret, leurs enfants et petits-fils, à Payerne, Genève et Démoret ;  
Maurice et Thérèse **Gallandat**, à Cheyres, leurs enfants et petites-filles, à Yvonand et Avry-sur-Matran ;  
François **Henry-Gallandat** et son amie Mireille, à Ependes, ses enfants et petits-enfants, à Ependes ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont la tristesse de faire part du décès de

## **Monsieur Ernest GALLANDAT-POCHON**

*ancien syndic d'Arrissoules*

qui s'est endormi paisiblement le 19 septembre 2012, à l'âge de 95 ans.  
Culte en la chapelle du Centre funéraire d'Yverdon-les-Bains, le vendredi 21 septembre à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

La crémation suivra sans cérémonie.

Domicile de la famille : route de Molondin 10, 1415 **Démoret**.

*Ecclésiastique 3/22*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.